

COMMISSION FOOTBALL A EFFECTIF REDUIT (F.E.R)

Réunion du lundi 04 mars 2024

Président : M. AMSELLEM Emile,

Membres : Mmes NAZICAL Marie-Ange, RANSOU Virginie et URREGO Mariza et MM. DIAZ Frédéric, GRESSIEN Georges, MOUSTAMID Abdou, NOYON Joel,

Assiste : MM. TAFININE Driss,

Absents excusés : MM. DARDENNES Patrick, FETOUS Lakhdar, GLAUDE Gérard, GOURDOU Jean-Philippe, LOPES Paulo.

ADMINISTRATIF

RAPPEL ENVOI DE COURRIERS

Pour que les dossiers soient traités, il est impératif de suivre les directives : du District du VDM de FOOTBALL.

Le District vous demande d'indiquer sur tous vos courriers officiels :

- *Le nom du club- L'objet de votre demande et les références des rencontres :*

(CATEGORIE U6 à U13 - GROUPE - POULE et DATE DE LA RENCONTRE).

UN SEUL COURRIER OU UN MAIL POUR CHAQUE SUJET A TRAITER.

Modes d'envoi du courrier ou mail à la Commission du Football à Effectif Réduit du District VDM DE FOOTBALL :

E-mail : cfaer94@gmail.com

NB : Seuls les mails provenant des messageries officielles des clubs seront traités par le District du Val-de-Marne de FOOTBALL.

SI NON UTILISATION DE L'APPLICATION GFER94 (*Problèmes techniques uniquement*) :

LES COMPTES-RENDUS DES PLATEAUX DES U7/U9 sont à envoyer UNIQUEMENT par Courrier postal :
au **DISTRICT DU VAL-DE-MARNE DE FOOTBALL - 131, Boulevard des Alliés - 94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE.**

SI UTILISATION DE L'APPLICATION GFER94 ET DIFFICULTES POUR ENVOYER

LES COMPTES RENDUS DE PLATEAUX (problèmes réseaux) :

- RECUPEREZ LE FICHER PDF CREER SUR LE TELEPHONE DE L'EDUCATEUR (PlateauxU7.pdf ou (PlateauxU9.pdf sur Download pour un téléphone Android, sur le Cloud, s'il a été activé, ou sur Mes Documents pour IOS),

- TRANSFEREZ CE FICHER A **cfaer94@gmail.com**.

Technique : DRISS : 01.55.96.11.**43** ou HEDI : 01.55.96.11.**42**

Ne pas oublier d'indiquer les noms et prénoms des joueurs et dirigeants et n° de licence.

Exemple 1 : équipe A /équipe B- U13- Groupe ABCD du 19/09/2023. Courrier club de

Numéro d'affiliation 5..... du 19/09/2023.

Objet : neutralisation de la rencontre / ou forfait avisé / ou absence ... *Responsable Monsieur...Club x. Licence n°.... Pour info : la Technique Monsieur...*

U8-U9

Courrier de ASOMBA du 29/02/2024

Pris note.

U10-U11

Courrier de VILLEJUIF U.S. du 04/03/2024

VILLEJUIF U.S./CRETEIL LUSITANOS F. US Critérium Dép. U11-2 4 Equipes du 09/03/2024

Pris note.

U12-U13

Courrier de CRETEIL LUSITANOS F. US du 27/02/2024

ASOMBA/CRETEIL LUSITANOS F. US Critérium Dép. U13-5 2 Equipes du 02/03/2024

Accord de la Commission pour reporter la rencontre citée en référence, le Festival U13 étant prioritaire. La commission vous demande de vous mettre d'accord sur une date avec le club d'ASOMBA et de nous la communiquer.

Courrier de MAISONS ALFORT F.C. du 27/02/2024

MAISONS ALFORT F.C./VILLENEUVE ACADEMIE FOOTBALL CLUB Critérium Claude LACHICHE U13 du 16/03/2024

Pris note.

Les différentes rencontres sont reportées à une date ultérieure et à nous communiquer, en accord avec vos adversaires.

Prévenir vos adversaires.

Courrier de VILLEJUIF U.S. du 27/02/2024

ATHLETIC CLUB CRETEIL/VILLEJUIF U.S. Critérium Dép. U13-6 2 Equipes du 02/03/2024

Courriers tardifs de ATHLETIC CLUB CRETEIL et VILLEJUIF U.S.

Courrier de CAUDACIENNE ENT.S. du 29/02/2024

CAUDACIENNE ENT.S./BONNEUIL SMARNE C.S. Critérium Dép. U13-5 2 Equipes du 02/03/2024

Pris note de la fermeture des terrains.

Les rencontres sont reportées à une date ultérieure, en accord avec vos adversaires, et à nous communiquer.

Courrier de VILLENEUVE ACADEMIE FOOTBALL CLUB du 01/03/2024

VILLENEUVE ACADEMIE FOOTBALL CLUB/FONTENAY SSBOIS U.S. Criterium Claude LACHICHE U13 du 02/03/2024

Pris note des courriers de FONTENAY SSBOIS U.S et VILLENEUVE ACADEMIE FOOTBALL CLUB

Les rencontres sont reportées à une date ultérieure à nous communiquer, en accord avec vos adversaires.

Courrier de SUCY F.C. du 03/03/2024

LIMEIL BREVANNES A.J./SUCY F.C. Critérium Départemental U13-8 du 02/03/2024

Pris note des problèmes F.M.I.

Courrier de FONTENAY S/SBOIS U.S. du 04/03/2024

BONNEUIL SMARNE C.S./FONTENAY S/SBOIS U.S Critérium LEFEUVRE U12 du 09/03/2024

Pris note.

SAISON 2023- 2024 : ANNEXE FINANCIERE	
U6/U7 et U8/U9 : Compte rendu non-reçu (par club d'accueil),	20,00 € (au club d'accueil)
U6/U7 et U8/U9 : Forfait ou absence (par équipe),	15,00 € (par équipe)
Absence non-justifiée à une convocation,	100,00 €
Absence à la réunion annuelle école de FOOT,	100,00 €
<i>Non-retour des résultats et feuilles d'engagement des Challenges et Coupes dans les 48 h 00,</i>	<i>50,00 € (par club)</i>
Absence aux Journées de Rentrée	100,00 €
Disqualification : 1er Tour : Festival U13, Coupes VDM FUTSAL (Challenge MERCIER J. et LEVY J.) et Challenge Régional U11,	50,00 € (par équipe)
Disqualification : 2ème Tour Challenge REGIONAL, Festival U13 et Coupes VDM FUTSAL,	80,00 € (par équipes)
Disqualification Finale Challenge REGIONAL, Festival U13 et Coupes VDM FUTSAL,	120,00 € (par équipe)
Feuille de rencontre par équipe (retard, irrégulière, mal remplie ...),	30,00 € (par équipe)
Feuille de rencontre non-reçue par club recevant (U10/U11 ou U12/U13),	20,00 € (au club d'accueil)
Feuille de match informatisée non-utilisée (F.M.I),	50,00 € (par équipe)
Forfait non-avisé 1er Tour : Festival U13, Coupes VDM FUTSAL (Challenge MERCIER J. et LEVY J.) et Challenge Régional U11,	15,00 € (par équipe)
Forfait non-avisé 2ème Tour : Festival U13, Coupes VDM FUTSAL (Challenge MERCIER J. et LEVY J.) et Challenge Régional U11,	30,00 € (par équipe)
Forfait non-avisé Finale : Finale Challenge REGIONAL, Festival U13 et coupes VDM FUTSAL,	120,00 € (par équipe)
1er forfait- U11 /U13 (par équipe),	15,00 € (par équipe)
2ème forfait- U11 / U13 (par équipe),	30,00 € (par équipe)
3ème forfait- U11 / U13 (par équipe).	50,00 € (par équipe)